

REPUBLIQUE FRANCAISE

METROPOLE DU GRAND PARIS

SEANCE DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

DU JEUDI 28 JUN 2018

CM2018/06/28/25 : RENOUELEMENT DE LA SUBVENTION DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS A L'ASSOCIATION PARIS EUROPLACE POUR LA CAMPAGNE DE PROMOTION DE LA PLACE FINANCIERE DE PARIS

DATE DE LA CONVOCATION : 22 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 209

PRESIDENT DE SEANCE : Patrick OLLIER

SECRETAIRE DE SEANCE : Robin REDA

ETAIENT PRESENTS :

Sylvie ALTMAN, Eric AZIERE (jusqu'à 10h45), Denis BADRE, Dominique BAILLY, Catherine BARATTI-ELBAZ, Jean-Pierre BARNAUD (jusqu'à 10h35), Christiane BARODY-WEISS, Jacques BAUDRIER, Pascal BEAUDET, Patrick BEAUDOUIN, Jacqueline BELHOMME, Sébastien BENETEAU, Zacharia BEN AMAR, Jacques-Alain BENISTI, Jean-Didier BERGER, Sylvain BERRIOS, Jean-Didier BERTHAULT, Patrice BESSAC, Patrick BLOCHE, Julie BOILLOT, Jean-Paul BOLUFER, Geoffroy BOULARD, Philippe BOUYSSOU, Patrick BRAOUEZEC, Daniel BREUILLER, Galla BRIDIER, Jean-Bernard BROS, Ian BROSSAT, Colombe BROSSEL, Denis CAHENZLI, Patrice CALMEJANE, Gilles CARREZ, Luc CARVOUNAS, Laurent CATHALA, Eric CESARI, Régis CHARBONNIER, Jacques CHAUSSAT, Marie CHAVANON, Hervé CHEVREAU, Yves CONTASSOT, Gérard COSME, Jérôme COUMET (jusqu'à 10h20), Daniel-Georges COURTOIS, Stéphanie DAUMIN, Thierry DEBARRY, Claire DE CLERMONT-TONNERRE, Jean-Baptiste DE FROMENT, Marie-Pierre DE LA GONTRIE, Stéphane DE PAOLI, William DELANNOY, Tony DI MARTINO (jusqu'à 10h20), Patrick DONATH, Julien DUMAINE, Corentin DUPREY, Christian DUPUY, Nathalie FANFANT, Jean-Paul FAURE-SOULET, Léa FILOCHE, Bernard GAUDUCHEAU, Jacques GAUTIER, Jean-Michel GENESTIER, Jean-Jacques GIANNESINI (jusqu'à 11h15), Christophe GIRARD (jusqu'à 10h40), Didier GONZALES, Nicole GOUETA, Philippe GOUJON, Emmanuel GRÉGOIRE (jusqu'à 10h20), Eric HELARD (jusqu'à 10h40), Frédéric HOCQUARD (jusqu'à 10h40), Ivan ITZKOVITCH, Patrick JARRY, Halima JEMNI, Bruno JULLIARD, Jérôme KARKULOWSKI, Marie KENNEDY, Bertrand KERN, Olivier KLEIN (jusqu'à 10h40), Christine LAVARDE, Jean-Yves LE BOUILLONNEC, François LE CLEC'H, Patrice LECLERC, Françoise LECOUFLE, Catherine LECUYER, Eric LEJOINDRE, Marie-Christine LEMARDELEY, Michel LEPRÊTRE, Marie-Pierre LIMOGES, Hervé MARSEILLE (jusqu'à 11h00), Brigitte MARSIGNY, Jacques JP MARTIN, Pierre-Yves MARTIN, Claire MAYOLY-FLORENTIN, Jean-Louis MISSIKA (jusqu'à 11h00), Philippe MONGES, Joëlle MOREL, Georges MOTHRON (jusqu'à 11h00), Gauthier MOUGIN, Christophe NAJDOVSKI (jusqu'à 11h15), Pascal NOURY, Patrick OLLIER, Philippe PEMEZEC (jusqu'à 10h30), Mao PENINO, Carine PETIT, Danièle PRÉMEL, Raphaëlle PRIMET, Robin REDA, Yves REVILLON, Laurent RIVOIRE, Laurent RUSSIER, André SANTINI (jusqu'à 10h00), Gilles SAVRY, Georges SIFFREDI, Jean-Pierre SPILBAUER, Dominique STOPPA-LYONNET, Anne TACHENE, Michel TEULET, Patricia TORDJMAN, Ludovic TORO, François VAUGLIN, Pauline VÉRON (jusqu'à 11h00), Dominique VERSINI (jusqu'à 11h00) et Alexandre VESPERINI.

Formant la majorité des membres en exercice,

ETAIENT REPRESENTES :

Miche ADAM par Sébastien BENETEAU, Manuel AESCHLIMANN par Denis CAHENZLI, Maire-Hélène AMIABLE par Jacqueline BELHOMME, François ASENSI par Michel LEPRETRE, Eric AZIERE par Stéphane

DE PAOLI (à partir de 10h45), Marinette BACHE par Marie-Christine LEMARDELEY, Pierre-Christophe BAGUET par Gauthier MOUGIN, Jean-Pierre BARNAUD par Robin REDA (à partir de 10h35), Françoise BAUD par Patricia TORDJMAN, David BELLARD par Joëlle MOREL, Nicolas BONNET-OULALDJ par Danièle PREMEL, Alain-Bernard BOULANGER par Philippe PEMEZEC, Céline BOULAY-ESPERONNIER par Dominique BAILLY, Frédérique CALANDRA par Emmanuel GREGOIRE, Christian CAMBON par Patrick OLLIER, Vincent CAPO-CANELLAS par Jacques CHAUSSAT, Raymond CHARRESON par Claire MAYOLY-FLORENTIN, Marie-Carole CIUNTU par Jean-Paul FAURE-SOULET, Jérôme COUMET par Dominique VERSINI (à partir de 10h20), François DAGNAUD par Halima JEMNI, Philippe DALLIER par Julie BOILLOT, Grégoire DE LA RONCIERE par Patrick BEAUDOUIN, Richard DELL'AGNOLA par Nathalie FANFANT, Christian DEMUYNCK par Jean-Didier BERTHAULT, Patrick DOUET par Sylvie ALTMAN, Carole DRAI par Sylvain BERRIOS, Christian FAUTRE par Marie KENNEDY, Yvan FEMEL par Didier GONZALES, Michel FOURCADE par Corentin DUPREY, Vincent FRANCHI par Patrick CALMEJANE, Sylvie GERINTE par Jean-Baptiste DE FROMENT, Jean-Jacques GIANNESINI par Jean-Pierre SPIELBAUER (à partir de 11h15), Hervé GICQUEL par Françoise LECOUFLE, Christophe GIRARD par Carine PETIT (à partir de 10h40), Emmanuel GRÉGOIRE par Christophe GIRARD (à partir de 10h20), Didier GUILLAUME par Stéphanie DAUMIN, Jean-Jacques GUILLET par Denis BADRE, Daniel GUIRAUD par Jean-Yves LE BOUILLONNEC, Eric HELARD par Patrick DONATH (à partir de 10h40), Anne HIDALGO par Catherine BARATTI-ELBAZ, Frédéric HOCQUARD par Léa FILOCHE (à partir de 10h40), Thierry HODENT par Alexandre VESPERINI, Christine JANODET par Galla BRIDIER, Carinne JUSTE par Laurent RUSSIER, Philippe JUVIN par Eric CESARI, Jean-Claude KENNEDY par Jacques BAUDRIER, Olivier KLEIN par Marie CHAVANON (à partir de 10h40), Laurent LAFON par Jean-Pierre BARNAUD, Jean-Christophe LAGARDE par Laurent RIVOIRE, Nathalie LALLIER par Christian DUPUY, Philippe LAURENT par Anne TASCHEN, Franck LE BOHELLEC par Daniel-Georges COURTOIS, Hervé MARSEILLE par Thierry DEBARRY (à partir de 11h00), Valérie MAYER-BLIMONT par Geoffroy BOULARD, Jean-Loup METTON par Bernard GAUDUCHEAU, Virginie MICHEL-PAULSEN par ,Philippe GOUJON, Jean-Louis MISSIKA par Mao PENINO (à partir de 11h00), Georges MOTHRON par Julien DUMAINE (à partir de 11h00), Rémi MUZEAU par Catherine LECUYER, Christophe NAJDOVSKI par Daniel BREUILLER (à partir de 11h15), Jean-Charles NEGRE par Patrice BESSAC, Anne-Constance ONGHENA par Brigitte MARSIGNY, Philippe PEMEZEC par Jean-Paul BOLUFER (à partir de 10h30), Gilles POUX par Patrice LECLERC, André SANTINI par Eric HELARD (à partir de 10h00), Eric SCHLEGEL par Ludovic TORO, Jean-Pierre SCHOSTECK par Jérôme KARKULOWSKI, Marie-Christine SEGUI par Jacques-Alain BENISTI, Jean-Yves SENANT par Georges SIFFREDI, Sylvie SIMON-DECK par Laurent CATHALA, Anne SOUYRIS par Yves CONTASSOT, Azzédine TAÏBI par Patrick BRAOUEZEC, Sylvine THOMASSIN par Zacharia BEN AMAR, Georges URLACHER par Dominique STOPPA-LYONNET, Corinne VALLS par Gérard COSME Sophie VALLY par Pascal BEAUDET, Laurent VASTEL par Ivan ITZKOVITCH, Pauline VÉRON par Marie-Pierre DE LA GONTRIE (à partir de 11h00), Dominique VERSINI par Colombe BROSSEL (à partir de 11h00), Jean-Marie VILAIN par François LE CLEC'H et Jean-François VOGUET par Philippe BOUYSSOU.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Julien BARGETON, Eric BERDOATI, Marielle DE SARNEZ, Olivier DOSNE, Didier DOUSSET, Jean-Christophe FROMANTIN, Afaf GABELOTAUD, Stéphane GATIGNON, Claude GOASGUEN, Eric GRILLON, François HAAB, Marie-Laure HAREL, Michel HERBILLON, Vincent JEANBRUN, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Jean-François LAMOUR, Xavier LEMOINE, Jacques MAHEAS, Fadila MEHAL, Thierry MEIGNEN, Jean-Marc NICOLLE et Martine VALLETON.

Paris EUROPLACE est l'organisation en charge de promouvoir et développer la Place financière de Paris. Interface privilégiée auprès des pouvoirs publics et des instances européennes, avec lesquels elle entretient un dialogue régulier et constructif. Paris EUROPLACE est force de propositions et organe de mobilisation au service des intérêts collectifs de la Place.

Paris EUROPLACE fédère et représente la diversité des acteurs de l'industrie financière : émetteurs, investisseurs, banques, sociétés d'assurance, intermédiaires financiers, professions auxiliaires, français et internationaux, actifs sur la Place financière de Paris. Elle mène une action énergique pour renforcer la compétitivité et l'attractivité de la Place financière de Paris à travers ses différentes activités : réflexions, contribution aux travaux européens, organisation de présentations à l'international, accompagnement des startups, notamment financières, développement de l'innovation et de la recherche en finance.

La fin de l'accès au marché unique et la perte du passeport résultant de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne conduisent les établissements financiers de la City à envisager des plans de localisation au sein de l'UE, de leurs activités financières liées au marché européen. Plusieurs places financières européennes sont susceptibles d'accueillir ces activités, au premier rang desquelles Paris.

C'est le Premier ministre, Manuel Valls, qui lors des Rencontres Financières Internationales de Paris EUROPLACE, le 6 juillet 2016, a annoncé le soutien public aux actions entreprises par la Place de Paris pour promouvoir son attractivité ainsi que des mesures concrètes d'attractivité (renforcement du régime des impatriés, ouverture d'un guichet unique pour les entités concernées...).

L'année 2017 a été marquée par une première phase d'action collective de promotion de la place de Paris, dans le contexte du Brexit, avec pour objectifs de présenter l'offre de la place de Paris, d'améliorer son rayonnement médiatique vis-à-vis des métropoles concurrentes immédiates et de mieux coordonner les initiatives des différentes catégories d'acteurs participant à ces actions de communication et de promotion de la place : Paris, MGP, Région.

Cette campagne dans le cadre du Brexit doit aussi permettre de rééquilibrer l'industrie financière européenne au profit de l'Europe à 27, à commencer par Paris, afin de la réorienter davantage vers le financement des entreprises et des projets d'infrastructures.

L'objectif premier étant à terme de faire de Paris la 1^{ère} place financière de l'UE et d'attirer, d'ici à la fin des négociations de sortie du Royaume-Uni, un maximum d'emplois directs du secteur financier (banque, assurance, gestion d'actifs, capital-investissement, infrastructures de marché, fintech, directions financières d'entreprises) et de son écosystème (cabinets d'avocats, cabinets de conseil et d'audit, prestataires de services informatiques...), sachant qu'un emploi direct dans le secteur financier génère de l'ordre de 4 emplois indirects. Cette localisation d'activités et d'équipes pourrait générer de 4 à 10 milliards d'euros de revenus annuels supplémentaires en France et de 2 à 6 milliards d'investissement dans les entreprises.

Il s'agit de façon plus générale de renforcer l'attractivité de la Place financière de Paris et d'en faire un élément central de la stratégie de développement de la Métropole du Grand Paris. A cette fin, une première phase de campagne de promotion de la Place de Paris a été lancée en 2017 et est renouvelé en 2018, à laquelle la MGP prend part. Animée et pilotée par Paris Europlace, cette campagne comprend :

- La construction d'un contenu spécifique pour les relations media on et offline permettant de lutter contre les idées reçues. Cela contiendrait un format plus visuel et mieux adapté, une base de témoignages qui crédibilisent les atouts de la métropole parisienne ainsi qu'une création de nouvelles opportunités de communication

notamment à travers des contenus propriétaires ; en capitalisant sur les dates clefs de l'agenda de Paris Europlace.

- La poursuite d'un travail de relations presse en France, au Royaume-Uni et en intensifiant celui à destination des Etats-Unis : mise en place d'un *press office international* en ciblant principalement les correspondants américains et anglais à Paris et les journalistes de la presse économique et financière française ; mise en place d'un programme de rencontres s'appuyant sur le réseau international de Publicis permettant d'élargir les cibles potentielles.
- L'optimisation de la prise de parole de Paris Europlace sur les réseaux sociaux comme Twitter avec une stratégie plus offensive d'interpellation directe des prescripteurs et audiences finales présentes sur le réseau ainsi que sur LinkedIn avec moins de curation de contenus et davantage de relais des contenus propriétaires créés.
- La réalisation d'analyses stratégiques sur les différentes filières concernées (banque, assurance, gestion d'actifs, capital-investissement, infrastructures de marché, fintech, directions financières d'entreprises) : potentiel de relocalisation, SWOT, Sondages, identification des établissements cibles, argumentaires... ;
- Des actions de promotion et de communication à Londres, mais aussi à Paris : roadshows, relations presse, présence sur les réseaux sociaux, diffusion de supports de communication...

Le budget total sur l'exercice 2018 de cette campagne a été fixée à 400 000€, dont 306 000€ apportés par les collectivités publiques (Etat, Région Ile de France, Métropole du Grand Paris, Ville de Paris), et de 92 000€ par les associations de Place et les entreprises intéressées. La contribution sollicitée à la Métropole du Grand Paris est de 50 000€, sur l'exercice 2018

LE CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L5219-1,

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) et notamment son article 12,

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et notamment son article 59,

Vu le décret n° 2015-1212 du 30 septembre 2015 constatant le périmètre, fixant le siège et désignant le comptable public de la métropole du Grand Paris,

Vu la délibération 2017/12/08/05 portant déclaration d'intérêt métropolitain en matière de développement et d'aménagement économique, social et culturel,

Vu les statuts de Paris Europlace,

Considérant la volonté de la Métropole du Grand Paris d'être une métropole attractive et compétitive de 1^{er} rang mondial,

Considérant la place importante des activités bancaires, financières, et assurantielles dans l'aire métropolitaine et la présence du pôle de la Finance à La Défense, premier quartier d'affaires européen et cluster de référence en matière de finance et de services à haute valeur ajoutée,

Considérant l'importance de la campagne de promotion portée collectivement autour de Paris Europlace et son inscription dans la suite de l'installation du Guichet unique « Choose Paris Region », dont la Métropole est membre,

Considérant les résultats positifs de la précédente campagne de promotion d'Eurolace et le gain de réputation engendré par les actions de ceux-ci dans une compétition toujours plus compliquée avec les différentes métropoles Européennes permettant de redonner à la Place de Paris une position attractive et de l'imposer dans le petit nombre de places privilégiées en matière de choix de relocalisations,

Considérant qu'à ce jour ces relocalisations d'emplois post-Brexit place Paris en tête des métropoles de l'UE, au coude à coude avec Francfort et que le réel succès représenté par la décision de l'Autorité bancaire européenne de s'implanter à Paris, et non dans l'une des 7 autres métropoles ou villes candidates, illustrent la pertinence de la démarche entreprise collectivement,

Considérant le bien-fondé de pérenniser une telle campagne dans le cadre toujours actuel du Brexit,

Considérant le projet de convention d'objectifs annexé,

La commission Développement économique et attractivité consultée,

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE le versement d'une subvention de 50 000€ (cinquante mille euros) à l'association Paris Eurolace.

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs entre la Métropole du Grand Paris et l'association bénéficiaire.

AUTORISE le Président de la Métropole du Grand Paris à signer la convention et tout acte pris en exécution de la présente délibération.

DIT que les crédits sont inscrits au chapitre 65 du budget 2018 de la Métropole

A LA MAJORITE DES SUFFRAGES EXPRIMES CONTRE : 02

Pascale BEAUDET (FG), Sophie VALLY (FG)

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.